



Communiqué de presse

18 mai 2017

La CSD appelle Madame Elisabeth Borne, nouvelle ministre de la Transition écologique chargée des transports à considérer le secteur du déménagement comme majeur au sein de l'économie française

La Chambre Syndicale du Déménagement, par la voix de son Président Yannick Collen adresse ses plus vives félicitations à Madame Elisabeth Borne, nouvelle ministre de la Transition écologique chargée des transports.

La CSD attend de la nouvelle élue une véritable implication dans le secteur du transport routier et plus particulièrement du déménagement durant le quinquennat à venir.

La CSD rappelle qu'en 2015, le secteur représentait 11.100 salariés, 1.348 établissements dont environ 70% de TPE de moins de 10 salariés, près de 750.000 opérations effectuées et un chiffre d'affaires de plus de 1,2 milliards d'Euros HT (*Etude CSD-I+C 2016*). Cependant, on déplore encore 243 défaillances d'entreprises. (*Rapport OPTL 2016*). Ce secteur clé de la mobilité est une profession de main d'œuvre par excellence qui offre toute la gamme des emplois et contribue ainsi à la lutte contre le chômage, à l'insertion des plus défavorisés et à la promotion sociale. Pour autant, il subit de plein fouet les charges sociales et fiscales, ainsi qu'une forte concurrence déloyale et demeure oublié des pouvoirs publics.

Compétitivité des entreprises, social ou encore formation sont autant de sujets sur lesquels la CSD espère que Mme Elisabeth Borne respectera les engagements de campagne d'Emmanuel Macron, devant permettre aux chefs d'entreprise de déménagement de surmonter les difficultés économiques auxquelles ils font face aujourd'hui, et avec eux, le maintien de l'emploi.

Les représentants de la CSD se tiennent à la disposition de Mme Elisabeth Borne pour réfléchir aux solutions pérennes à mettre en place rapidement dans le secteur pour faire progresser la Profession et lui assurer un meilleur avenir.

Contact presse

Varùna LIUTKUS - 01 49 88 61 40

communication@csdemenagement.fr

A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement - Depuis sa création en 1890, la CSD est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Véritable porte-parole reconnu par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, se mobilisant pour défendre les intérêts de la profession, des plus modestes PME artisanales aux plus importants groupements, elle représente 700 entreprises sur les 1 300 existantes.

www.csdemenagement.fr, le site institutionnel de la CSD

www.demenager-pratique.com, le site de la CSD dédié au grand public